

Forme invalide du *nouvel ordinal épiscopal*

Les lignes qui suivent ne sont qu'un court résumé d'un des points essentiels d'une longue démonstration rigoureuse en préparation. Cette étude en cours est le fruit du puissant labeur de toute une équipe de personnes qui ont mises leurs grandes compétences, chacune en son domaine, au service du grand cri d'alarme que va constituer la démonstration d'une si redoutable et dangereuse tromperie.

Evocation du contexte historique de cette *révolution liturgique* :

La révolution opérée il y a 40 ans dans les locaux du Vatican et les Lieux Saints de la Basilique Saint Pierre, est la plus grave et la plus universelle jamais réalisée dans les structures ecclésiastiques.

Le bouleversement est si monstrueux que l'on y est passé de la vraie Religion de Dieu fait Homme à la stupide iniquité maximale de l'homme qui se prétend Dieu. C'est la vieille tentation du démon pour perdre les enfants d'Eve : « *Vous serez comme des dieux !* » (Gen. 3,5) .

A côté des monstrueuses hérésies qui ont jeté à présent l'ensemble du genre humain dans « *la grande Apostasie* » prédite par l'Apôtre Saint Paul (II Thes. 2,3,7), une des attaques les plus dangereuses a été perversément lancée contre les canaux ordinaires les plus élevés de la grâce que sont les Sacrements.

Parmi eux, deux ont été principalement visés et atteints : le plus sublime, le Très Saint Sacrement, et celui qui est la source des autres : le Sacrement de l'Ordre.

Par cette double offensive, les ennemis infiltrés dans les structures ecclésiastiques ont cherché à supprimer le prolongement du Très Saint Sacrifice de la Croix qu'est la Sainte Messe, à chasser la divine Présence de Notre Souverain Rédempteur des tabernacles et des églises, du cœur de la cité devenue *légalement* et effectivement apostate, et à supprimer le pouvoir des clefs qui retenait les forces infernales et l'opération externe du « *mystère d'iniquité* » (II Thes. 2,3,7).

Autre conséquence des plus graves, en la même ligne : réussir à faire pratiquer partout une forme du sacre épiscopal rendue invalide, serait parvenir à réduire d'autant, voire à briser définitivement la chaîne de la transmission de la Succession Apostolique quant au pouvoir d'Ordre.

Si l'attaque contre le Saint Sacrifice de la Messe n'a pas même épargné l'essence de ce sublime Sacrement en touchant jusqu'à sa forme par deux graves altérations des divines Paroles de la Consécration, il en a été ainsi plus fortement encore à l'encontre du Sacrement de l'Ordre.

Si, en ce dernier, **la forme** de la Prêtrise a subi elle aussi deux altérations invalidantes, celle **de l'épiscopat a été TOTALEMENT supprimée en lui en substituant une autre fabriquée de toute pièce !**

14/07/2006

C'est là un fait d'une énormité sans pareille ! Il ne reste pas un seul mot, pas une seule syllabe de la partie que le Pape Pie XII venait juste (1947) de définir infailliblement essentielle et absolument requise pour la validité du sacre épiscopal !

Cette forme essentielle et nécessaire à la validité a été **TOTALEMENT** supprimée du *nouvel ordinal de Paul VI* !

Le Pape Pie XII n'avait évidemment nullement changé la forme traditionnelle, que l'on retrouve publiée en sa teneur exacte et intacte en des rituels ou pontificaux datant pour l'un d'avant l'an 300, pour d'autres, de l'an 400, 500, 600, 900, et ainsi de suite jusque sous Pie XII, qui n'a fait que la définir indispensable et déclarer tout le reste du rite à respecter en toute et chacune de ses cérémonies !

Or de cette antique forme traditionnelle millénaire RIEN n'a été laissé dans le *nouvel ordinal épiscopal*. De ces paroles infailliblement déclarées essentielles au Rite Romain, il ne reste pas un mot !

Quelle meilleure manière de détruire radicalement un Sacrement, que de, non plus seulement en altérer un terme ou deux, mais de supprimer rien moins que la forme entière, qui par son application à la matière du Sacrement en constitue l'essence !?

Comment, par ailleurs, détruire ensuite plus fondamentalement tous les autres Sacrements qu'en rendant vaine et illusoire la source dont ils émanent ?

Comment mieux détruire le Sacerdoce Chrétien qu'en supprimant subrepticement la réalité du sacre épiscopal ?

Comment le faire mieux *passer* qu'en conservant certaines apparences et en donnant l'illusion au peuple de plus en plus *décatholicisé* qu'il le possède encore ?

Défectuosité essentielle de la *nouvelle forme* :

Aussi, pour voiler en partie leur manœuvre, les novateurs ont-ils fabriqué de toute pièce une nouvelle *forme* et une nouvelle préface.

Cette nouvelle *forme* s'inspire en sa première partie du début d'une préface d'un rite de schismatiques abyssiniens où leur hérésie monophysite se trouve exprimée, et en son ensemble elle ne signifie en rien le pouvoir épiscopal. En cette partie déclarée essentielle par les novateurs n'est donc pas signifié ce que le Sacre est censé opérer, notamment la réception du pouvoir de consacrer des Prêtres.

Or il n'est point une seule forme antique et orientale qui n'omette de le signifier, y compris du reste celle des schismatiques et hérétiques abyssiniens qui l'énonce explicitement en sa seconde partie.

Les Sacrements étant des signes sensibles qui opèrent la grâce qu'ils signifient, cette nouvelle *forme* ne saurait donc opérer ce qu'elle ne signifie pas !

Ce nouveau rite de pseudo *ordination épiscopale* est donc absolument invalide déjà au seul titre de ce défaut essentiel de *forme*.

Le contexte de la nouvelle préface accentue la défectuosité :

A l'encontre d'une si grave conclusion aux conséquences si terribles, beaucoup ne manqueront pas d'énoncer l'objection des chefs anglicans à l'encontre de la sentence identique du Pape Léon XIII au sujet des pseudos *ordinations* et *sacres anglicans*. Ils chercheront comme ceux-ci à argumenter sur *l'unité morale de tout le rite*, sur la signification que l'on pourrait tenter de tirer de telle autre partie de la cérémonie. En ce qui concerne le nouveau pseudo rite d'*ordination épiscopale* ici envisagé, ils pourront arguer de la suite de la nouvelle préface.

On y trouve en effet ce qui ne figure point dans la nouvelle *forme* déclarée essentielle, à savoir les termes de *évêque* et *souverain prêtre*.

Même si ces termes s'y trouvaient seuls, sans que leur signification soit déterminée précisément dans cette préface même, on ne pourrait tirer argument du sens catholique qui leur serait alors possiblement attribuable en soi.

Ceci, car ils devraient alors se trouver dans la *forme* essentielle, qui est celle qui opère le sacre, et non en dehors ! Il faudrait, dès lors, tenir que le passage qui en contient la mention fait partie intégrante de la forme essentielle, contrairement à ce qu'a déclaré le promulgateur de ce *nouveau rite*.

Mais, en outre, l'énoncé même de cette préface rend vaine une telle tentative pour un autre motif. Car ces termes, après avoir été cités, se trouvent explicités ensuite dans le sens de la conception luthérano-anglicano-épiscopaliennne de l'*évêque*, simple *surveillant* ou *surintendant*. Le sens catholique s'y trouve expressément omis, et ce contre-sens hétérodoxe y est exposé et insinué publiquement. Cela est tellement vrai, qu'on le constate publié en 1979 par les *épiscopaliens* américains comme leur rite actuel d'établissement de leurs *évêques* ou simples *surintendants* ou *surveillants* de leurs communautés.

Ainsi donc, loin de corriger ou compléter en un bon sens les omissions et carences essentielles de la nouvelle *forme*, la suite de la préface aggrave cette absence de la signification absolument requise dans la forme par un contre-sens hétérodoxe.

Ce contre-sens ajoute à l'absence d'expression de l'intention nécessaire en la forme, une contre-intention hétérodoxe publiquement énoncée en la suite de la préface.

Cela ne fait donc qu'accentuer le vice de forme, la défectuosité essentielle de l'expression rituelle de l'intention absolument nécessaire à la validité.

Cette nouvelle forme ne saurait donc opérer ce qu'elle ne signifie pas !

Prions l'Esprit-Saint d'éclairer les intelligences trompées et d'incliner les volontés engourdies, afin qu'elles ne refusent pas de regarder en face une si tragique vérité et ne résistent pas plus longtemps à la triste et si dangereuse réalité de cette infernale tromperie visant la perte de tout ce qui reste encore de la Catholicité.

Veillez aussi prier pour nous, afin que Dieu nous accorde de mener à terme de la meilleure façon une si salutaire mise en garde, et pour que celle-ci ait des fruits bénéfiques pour la survie de la Catholicité.

En la Très Sainte et Auguste Trinité,

14/07/2006

dans les Saints Cœurs de Jésus et Marie.

Abbé V.M. Zins